

Délibération du Conseil municipal

Séance du 13 décembre 2022

Le treize décembre deux mille vingt-deux, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REGRAGUI Sidi Kamal, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, VIGNER Jean-Philippe

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

BOUSSICAULT Gérald	à PAVILLON Jean-Paul
CORBILLON Christine	à ROCHAIS Philippe
GAUTHERON Xavier	à BOYER Emilie
LECACHEUR Julien	à VIGNER Jean-Philippe
RETHORE Jacqueline	à CHOUTEAU Edith
REBILLARD Michèle	à GUIBERT Vincent
SOURICE Corinne	à LIOTON Valérie

Absent(s) excusés

BEAUCLAIR Sophie, DELETANG Claire

Absent(s)

PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaire de séance

PENEAU Sylvie

Convocation adressée le 7 décembre 2022, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 14 décembre 2022, article L.2121.25 CGCT

22SE1312-01 | Etat annuel des indemnités perçues par les élus

Madame Emilie BOYER, adjointe déléguée aux Finances, au Tourisme et à l'Administration générale, expose :

Vu les articles 92 et 93 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2123-24-1-1,

Considérant l'avis de la commission Ressources du 6 décembre 2022,

En accord avec le bureau municipal, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Prend acte de la présentation de l'état annuel des indemnités perçues par les élus municipaux du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022, ci-après :

			Ville Les Ponts-de-Cé		
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	Fonction	Libellé	Montant annuel brut en €
Monsieur	PAVILLON	Jean-Paul	Maire	Indemnité Fonction	41 528,95
				Remboursement frais	318,00
				Avantage en nature	-
Monsieur	GUIBERT	Vincent	1 ^{er} adjoint	Indemnité Fonction	14 030,81
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Madame	CHOUTEAU	Edith	2 ^{ème} adjointe	Indemnité Fonction	14 030,81
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	VIGNER	Jean-Philippe	3 ^{ème} adjoint	Indemnité Fonction	14 030,81
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Madame	LIOTON	Valérie	4 ^{ème} adjointe	Indemnité Fonction	14 030,81
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	DESOEUVRE	Robert	5 ^{ème} adjoint	Indemnité Fonction	14 030,81
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Madame	BOYER	Emilie	6 ^{ème} adjointe	Indemnité Fonction	14 030,81
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-

Monsieur	RAVELEAU	René	7ème adjoint	Indemnité Fonction	14 030,81
				Remboursement frais	88,92
				Avantage en nature	-
Madame	LANGLOIS	Danielle	Conseillère municipale	Indemnité Fonction	373,44
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	LABORDERIE	Philippe	Conseiller délégué	Indemnité Fonction	2 486,03
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Madame	REBILLARD	Michèle	Conseillère municipale	Indemnité Fonction	307,05
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Madame	RÉTHORÉ	Jacqueline	Conseillère municipale	Indemnité Fonction	373,44
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	ROCHAIS	Philippe	Conseiller délégué	Indemnité Fonction	2 486,03
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	REGRAGUI	Sidi Kamal	Conseiller municipal	Indemnité Fonction	373,44
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	LHUISSIER	Thierry	Conseiller municipal	Indemnité Fonction	-
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	PARENTEAU	Louis-Pierre	Conseiller municipal	Indemnité Fonction	-
				Remboursement frais	-

				Avantage en nature	-
Madame	SOURICE	Corinne	Conseillère municipale	Indemnité Fonction	373,44
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Madame	PICARD	Corinne	Conseillère municipale	Indemnité Fonction	373,44
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Madame	LECOMTE	Delphine	Conseillère déléguée	Indemnité Fonction	2 486,03
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	SOUILHÉ	Jérôme	Conseiller municipal	Indemnité Fonction	373,44
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Madame	PENEAU	Sylvie	Conseillère déléguée	Indemnité Fonction	2 486,03
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	GAUTHERON	Xavier	Conseiller municipal	Indemnité Fonction	373,44
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	FRAKSO	Mohamed	Conseiller délégué	Indemnité Fonction	2 486,03
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Madame	CORBILLON DEROSIER	Christine	Conseillère municipale	Indemnité Fonction	373,44
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Madame	PUSHPARAJ	Emilie	Conseillère municipale	Indemnité Fonction	373,44

				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Madame	DELETANG	Claire	Conseillère municipale	Indemnité Fonction	-
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	BOUSSICAULT	Gérald	Conseiller municipal	Indemnité Fonction	-
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Madame	BEAUCLAIR	Sophie	Conseillère municipale	Indemnité Fonction	373,44
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	GAILLARD	Yohan	Conseiller délégué	Indemnité Fonction	2 486,03
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	LECACHEUR	Julien	Conseiller municipal	Indemnité Fonction	373,44
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	MINETTO	Jacques	Conseiller municipal	Indemnité Fonction	-
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Monsieur	LIZÉ	Didier	Conseiller municipal	Indemnité Fonction	373,44
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-
Madame	YANNOU	Aude	Conseillère municipale	Indemnité Fonction	373,44
				Remboursement frais	-
				Avantage en nature	-

VOTE			
En exercice	32	POUR	29
Présents	22	CONTRE	0
Pouvoirs	7	ABSTENTION	0
Pris part au vote	29	TOTAL	29

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON



The seal is circular with the text "MAIRIE DES PONTS DE CÉ" around the top and "49130 (M. et L.)" around the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a sun, a bridge, and a river.